

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

XI EME CONGRES DES NATIONS UNIES POUR LA
PREVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PENALE

18-25 AVRIL 2005 BANGKOK (THAILANDE)

DEBAT DE HAUT NIVEAU

DECLARATION DU PROFESSEUR MAURICE KAMTO
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE LA JUSTICE

CHEF DE DELEGATION

BANGKOK, 24 AVRIL 2005

VERIFIER A L'AUDITION

MONSIEUR LE PRESIDENT,
DISTINGUES DELEGUES,
MESDAMES ET MESSIEURS,

NOUS VOICI - A NOUVEAU REUNIS - A L'OCCASION DU
ONZIEME CONGRES DES NATIONS UNIES POUR LA
PREVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PENALE.

EN CETTE CIRCONSTANCE - IL M'EST AGREABLE -
ASSOCIANT LA VOIX DU CAMEROUN A CELLE DES
PRECEDENTS ORATEURS - DE VOUS ADRESSER - A VOUS-
MEME - ET A L'ENSEMBLE DU BUREAU - MES PLUS VIVES ET
CHALEUREUSES FELICITATIONS - POUR VOTRE BRILLANTE
ELECTION A LA PRESIDENCE DE CE CONGRES.

CETTE MARQUE DE CONFIANCE - TEMOIGNAGE DE
VOS EMINENTES QUALITES - NOUS ASSURE DE
L'EXCELLENCE DE LA CONDUITE DE NOS TRAVAUX ET DE
LEUR ABOUTISSEMENT A DES CONCLUSIONS PERTINENTES.

IL M' EST EGALEMENT AGREABLE DE REMERCIER LE
GOUVERNEMENT DU ROYAUME DE THAILANDE - POUR L'
HOSPITALITE - ET L'ATTENTION DELICATE DONT NOUS

SOMMES L'OBJET - DEPUIS NOTRE ARRIVEE DANS CETTE BELLE VILLE DE BANGKOK.

AVANT D'EVOQUER LES PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR - J'AIMERAIS INDIQUER - QUE MON PAYS A PRIS UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES APPROPRIEES - POUR LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D'ACTION - CONTENUS DANS LA DECLARATION DE VIENNE.

UN DOCUMENT- Y RELATIF- EST A LA DISPOSITION DES DELEGUES.

LE THEME DU XI^{EME} CONGRES - SYNERGIES ET REPONSES : ALLIANCES STRATEGIQUES POUR LA PREVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PENALE - VISE - A NOTRE SENS - A RELEVER UN DEFI COMMUN A NOS ETATS : CELUI DE LA PREVENTION DU CRIME- DANS UN MONDE EN MUTATION.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

EN EFFET - DEPUIS LE DERNIER CONGRES - A VIENNE -
EN AVRIL 2000 - DE NOUVELLES FORMES DE CRIMINALITE
SONT APPARUES - PLUS PERNICIEUSES - PLUS TERRIFIANTES.

L'INTOLERANCE - SOUS TOUTES SES FORMES - DANS
SES MANIFESTATIONS RECENTES LES PLUS
SPECTACULAIRES ET LES PLUS TRAGIQUES - REVELE UN
NOUVEAU VISAGE DU TERRORISME - PLUS CRUEL - PLUS
AVEUGLE - PLUS INHUMAIN.

.FACE A CES NOUVEAUX DEFIS - IL FAUT SE FELICITER
DE LA SOLIDARITE EXEMPLAIRE ET DE LA COOPERATION
AGISSANTE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.

LE CAMEROUN - PAYS EPRIS DE PAIX ET DE JUSTICE -
EST TOTALEMENT ENGAGE DANS CETTE LUTTE.

C'EST POURQUOI - IL EST PARTIE A LA QUASI-
TOTALITE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES EN LA
MATIERE.

IL A ADAPTE - EN CONSEQUENCE - SON ARSENAL JURIDIQUE INTERNE ET L'ORGANISATION OPERATIONNELLE DE SES STRUCTURES COMPETENTES.

POUR AUTANT - IL S'AGIT D'ELABORER DES STRATEGIES DE SECURITE - POUR JUGULER CETTE MENACE - DANS LE RESPECT DE LA LEGALITE INTERNATIONALE - EN PARTICULIER DES DROITS DE L'HOMME ET DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE.

. S'AGISSANT DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE TRANSNATIONALE ORGANISEE - LE CAMEROUN A - DEPUIS MARS 2004 - RATIFIE LA CONVENTION Y RELATIVE ET DEUX DE SES PROTOCOLES - RESPECTIVEMENT RELATIFS A LA TRAITE DES PERSONNES - EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES ENFANTS - ET AU TRAFIC ILLICITE DES MIGRANTS - PAR TERRE — AIR - ET MER . IL A PRIS DES MESURES APPROPRIEES - POUR L'INTERNALISATION DES NORMES DE PREVENTION ET DE REPRESSION- CONTENUES DANS CES INSTRUMENTS.

DES ASPECTS -SOUVENT PEU EVOQUES - DE CETTE CRIMINALITE - ME PARAISSENT DEVOIR FAIRE L'OBJET - D'UNE ATTENTION PARTICULIERE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE : IL S'AGIT DU TRAFIC ILLICITE CROISSANT DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES

PROTEGEES - ET DE DIVERS PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX - ET DU PILLAGE ORGANISE DES RESSOURCES GENETIQUES - CE SONT AUTANT DE CRIMES NOUVEAUX QUI DEVASTENT LES MAIGRES RESSOURCES DONT DISPOSENT LES PAYS PAUVRES - ET CONSTITUENT UNE MENACE REELLE - POUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE DE NOTRE PLANETE.

A CET EGARD- LE CAMEROUN PENSE QU'UNE APPROCHE BILATERALE ET REGIONALE - COMPLETANT LES EFFORTS AU NIVEAU GLOBAL - SERAIT D' UNE GRANDE EFFICACITE - DANS LA MESURE OU ELLE PERMETTRAIT DE COLLER AUX PROBLEMES - ET DE PRENDRE EN COMPTE LA SPECIFICITE ET LA COMPLEXITE DES SITUATIONS PROPRES A CHAQUE REGION.

IL EST CLAIR - QU'AU PLAN OPERATIONNEL - L'EFFICACITE DE CETTE LUTTE IMPLIQUE LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ENTRE LES ETATS - EN PARTICULIER AU PLAN DES EQUIPEMENTS TECHNIQUES - DE LA FORMATION DU PERSONNEL SPECIALISE - ET DE L'ECHANGE DES DONNEES.

CETTE FORME DE COOPERATION S'AVERE - AU DEMEURANT - TRES UTILE - DANS LE DOMAINE DE LA CRIMINALITE LIEE A L'INFORMATIQUE.-QUI N'EPARGNE

PLUS NOS JEUNES ECONOMIES-ASPIREES DANS LE
TOURBILLON DE LA GLOBALISATION.

NE FAUDRAIT-IL PAS - D'AILLEURS - ENVISAGER
L'ELABORATION D'UN INSTRUMENT UNIVERSEL DE LUTTE
DANS CE DOMAINE DE LA CYBERCRIMINALITE?

MON SIEUR LE PRESIDENT,

PERMETTEZ-MOI - MAINTENANT - D'EVOQUER LA
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - CE FLEAU QUI SAPE NOS
EFFORTS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.

MON PAYS SE FELICITE DE L'ADOPTION DE LA
CONVENTION DE MERIDA - A L'ELABORATION DE LAQUELLE
IL A ACTIVEMENT PARTICIPE - ET QU'IL A RATIFIE EN MARS
2004.

IL N'A CEPENDANT PAS ATTENDU L'ADOPTION DE
CETTE CONVENTION - POUR ENGAGER LA LUTTE CONTRE CE
FLEAU.

IL A ELABORE UNE STRATEGIE DE LUTTE ET MIS EN PLACE LES STRUCTURES DE SA MISE EN OEUVRE.

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION APPARAÎT D'AUTANT PLUS ESSENTIEL QUE C'EST L'UN DES ASPECTS DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.

C'EST POURQUOI - LE CHEF DE L'ETAT CAMEROUNAIS- LE PRESIDENT PAUL BIYA - A FAIT DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE - LE PRINCIPAL OBJECTIF DES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

AU MOMENT DE CONCLURE - LE CAMEROUN VOUDRAIT REAFFIRMER SA CONVICTION - D'UNE COOPERATION INTERNATIONALE - FORTE - CIBLÉE SUR SES OBJECTIFS PRECIS DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME - LA CRIMINALITE TRANSNATIONALE ORGANISEE ET LA CORRUPTION

MON PAYS VOUDRAIT- EGALEMENT - EMETTRE LE VOEU - QUE LA COOPERATION INTERNATIONALE INTEGREGRE-

DAVANTAGE - DANS SON APPROCHE- LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE , QUI EST LE TERREAU - SUR LEQUEL PROSPERE LA
PLUPART DES CRIMES AUXQUELS DOIT FAIRE FACE LE
MONDE D'AUJOURD'HUI - ET DONT L' ERADICATION
CONSTITUERAIT - DE L'AVIS DE MON PAYS - UNE DES
REPNSES LES PLUS EFFICACES A CES NOUVEAUX DEFIS.

LA CRIMINALITE TRANSNATIONALE ORGANISEE
IGNORE LE CLIVAGE ENTRE PAYS RICHES ET PAYS PAUVRES.
C `EST PARMIS LES PLUS DEMUNIS QUE SE RECRUTENT LES
ENFANTS SOLDATS - LES JEUNES FILLES VOUEES A LA
PROSTITUTION - LES PASSEURS DE DROGUES - ET LES
COLLECTEURS DES ESPECES PROTEGEES.

LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DOIT AIDER LES
PAYS PAUVRES - A NE PAS ETRE DES VICTIMES RESIGNEES.

JE VOUS REMERCIE.